

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

RÉGIME MILLÉNIA III – CLASSIQUE – SÉRIE 3

Renseignements financiers au **31 décembre 2023** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Millénia III (Classique). L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre contrat et à votre notice explicative Millénia III. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Marché monétaire	3
DSF FPG – Obligations canadiennes	6
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser	9
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	12
DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)	15
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	18
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)	21
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	24
DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)	27
DSF FPG – Actions américaines – MFS	30
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	33
DSF FPG – Actions internationales – MFS	36

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 945

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 6,70

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 141

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 1,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

787,50 %

Dépôt minimal :

500 \$

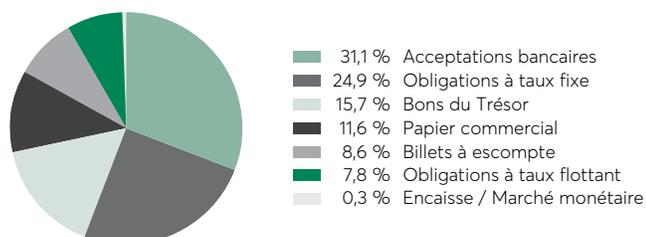
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque HSBC Canada, acceptation bancaire, 15 janvier 2024	7,7 %
Altalink, 3,399 %, 6 juin 2024	7,7 %
Bons du Trésor du Canada, 11 avril 2024	7,1 %
OMERS Realty, 2,858 %, 23 février 2024	6,8 %
Toyota Crédit Canada, papier commercial, 3 septembre 2024	5,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, acceptation bancaire, 29 janvier 2024	4,9 %
Banque Toronto-Dominion, 2,850 %, 8 mars 2024	4,7 %
Banque de Montréal, 2,850 %, 6 mars 2024	4,5 %
Banque Royale du Canada, acceptation bancaire, 5 février 2024	3,8 %
Banque Nationale du Canada, taux variable, 21 octobre 2024	3,5 %
TOTAL	55,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

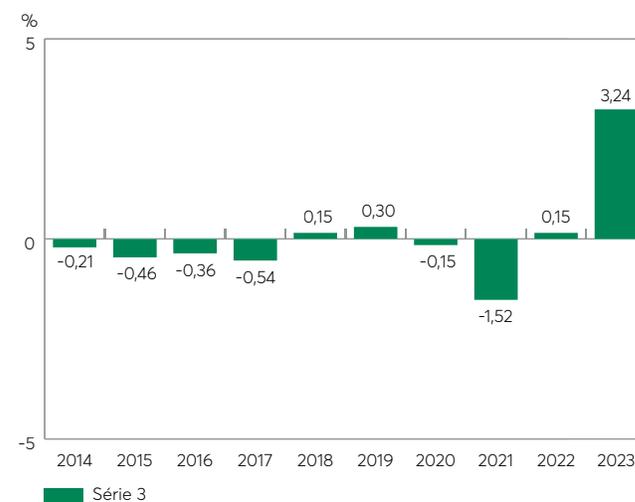
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 229 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
1,74 %

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 3 : 16 novembre 2020

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 699

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

172,20 %

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 3 047

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 2,59 %

Dépôt minimal :

500 \$

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 4,36

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

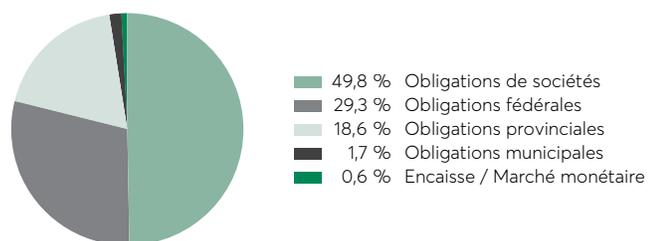
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,250 %, 15 juin 2026	6,4 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	3,9 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	3,8 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2025	3,7 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} juin 2030	2,9 %
Banque Scotia, 2,950 %, 8 mars 2027	2,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,100 %, 15 septembre 2029	2,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janvier 2027	1,9 %
Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janvier 2027	1,8 %
Banque de Montréal, 3,650 %, 1 ^{er} avril 2027	1,5 %
TOTAL	30,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 401

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

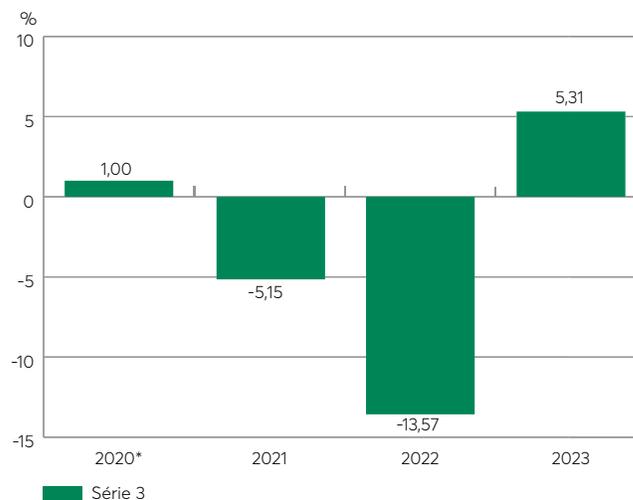
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 872 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -4,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
2,59 %

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003

Série 3 : 17 novembre 2003

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 4 852

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 9,94

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 488

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

24,40 %

Dépôt minimal :

500 \$

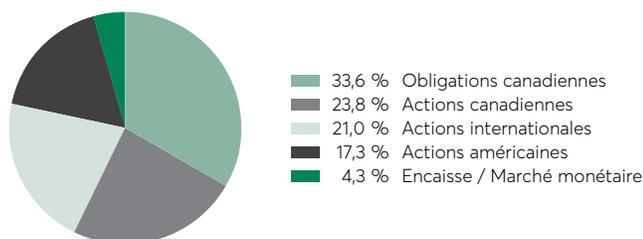
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	18,4 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,7 %
Microsoft Corporation	1,7 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky Fraser	1,6 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	1,5 %
Brookfield Corporation	1,5 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,950 %, 15 décembre 2023	1,2 %
Amazon.com	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
TOTAL	33,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 221

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

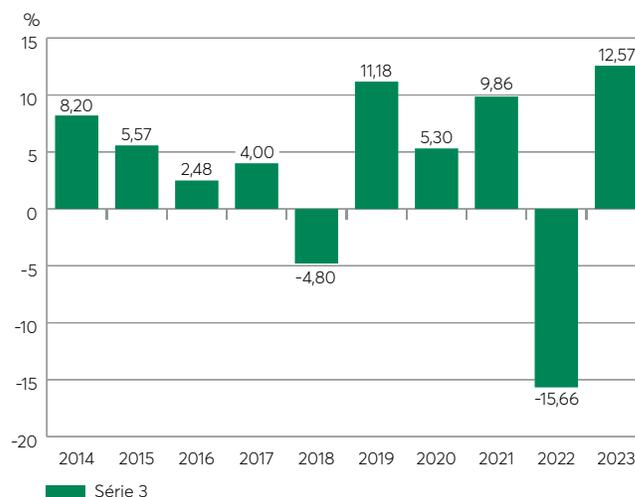
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 novembre 2003 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 988 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,39 %

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 10 000

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 15,33

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 652

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

54,87 %

Dépôt minimal :

500 \$

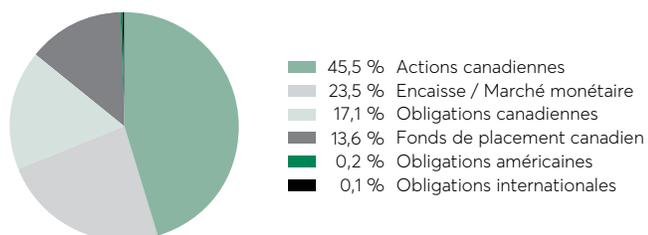
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	9,9 %
Bons du Trésor du Canada, 4,689 %, 15 février, 2024	7,4 %
Bons du Trésor du Canada, 4,241 %, 18 janvier 2024	7,1 %
Province de la Saskatchewan, 4,749 %, 13 février 2024	3,9 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	3,7 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} décembre 2032	3,0 %
Constellation Software	2,7 %
Groupe CGI	2,5 %
Thomson Reuters Corporation	2,3 %
Dollarama	2,3 %
TOTAL	44,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 183

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

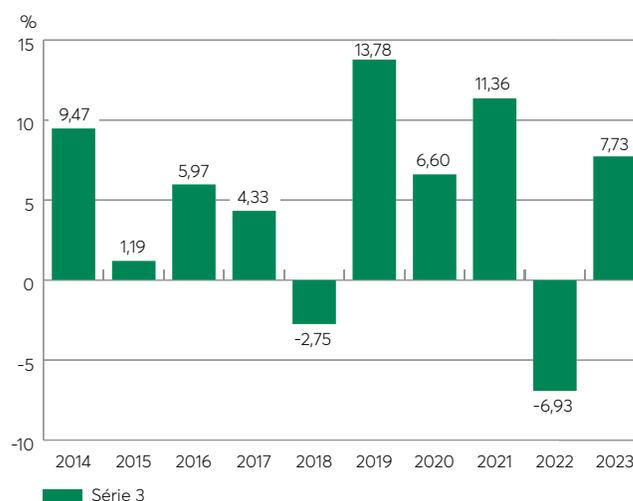
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 433 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,19 %

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 3 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 15 612

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 5,84

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 2 675

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,11 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

103,54 %

Dépôt minimal :

500 \$

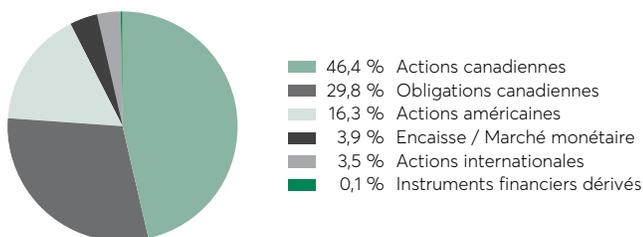
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque de Montréal	4,0 %
Banque Royale du Canada	3,9 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,3 %
Restaurant Brands International	2,6 %
Microsoft Corporation	2,4 %
Canadian Natural Resources	2,2 %
BCE	2,2 %
Brookfield Asset Management	2,1 %
Cenovus Energy	2,1 %
Constellation Software	2,0 %
TOTAL	26,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 296

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

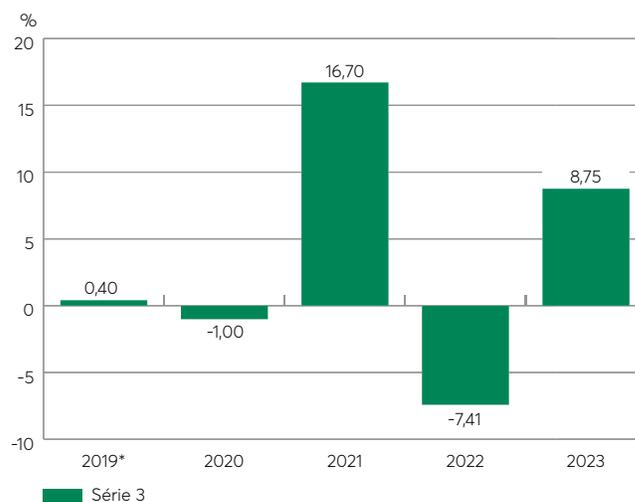
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 168 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 23 septembre 2019, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,11 %

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,40 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 3 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 63

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 5,84

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 11

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

18,94 %

Dépôt minimal :

500 \$

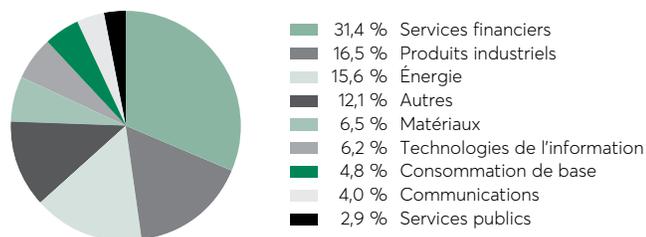
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,5 %
Canadian Natural Resources	4,8 %
Enbridge	4,8 %
Banque de Montréal	4,7 %
Canadien Pacifique Kansas City	4,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,3 %
Brookfield Corporation	3,9 %
Shopify	3,2 %
Waste Connections	3,1 %
Constellation Software	3,0 %
TOTAL	42,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 52

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

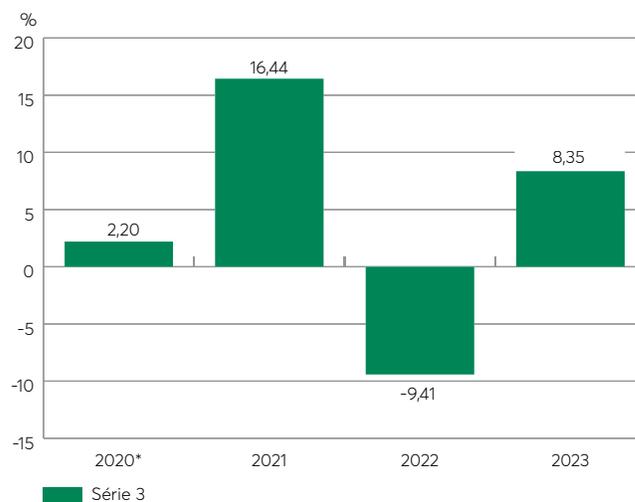
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 168 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,39 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE* (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 12 341

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 16,90

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 730

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,59 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

21,18 %

Dépôt minimal :

500 \$

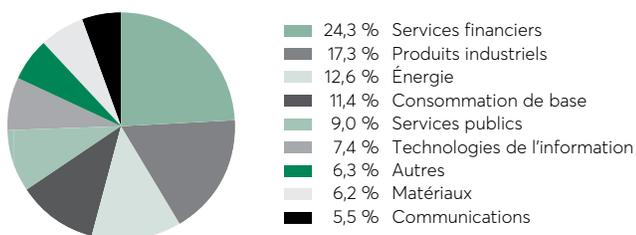
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,5 %
Banque Royale du Canada	5,2 %
Alimentation Couche-Tard	4,4 %
Canadien Pacifique Kansas City	4,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,1 %
Mines Agnico Eagle	3,9 %
Fortis	3,5 %
Banque Scotia	3,4 %
Open Text Corporation	3,4 %
Waste Connections	3,2 %
TOTAL	40,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

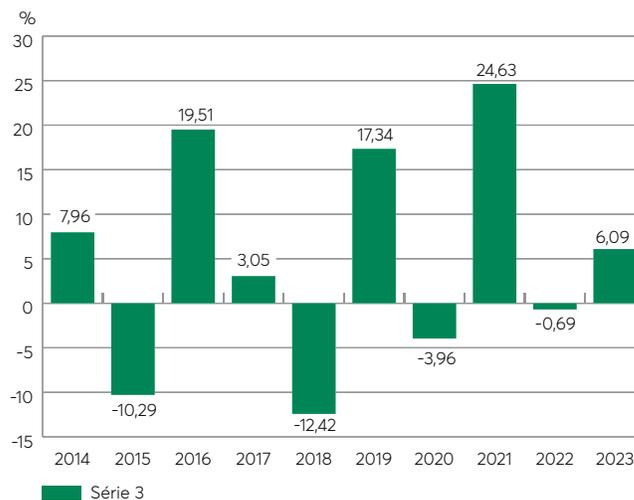
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 380 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,59 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 3 : 11 décembre 2006

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 981

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 6,72

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 146

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,86 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Hillsdale Investment Management Inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

126,15 %

Dépôt minimal :

500 \$

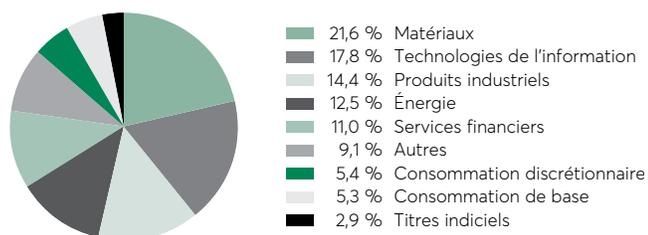
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Celestica	3,7 %
goeasy	3,3 %
Eldorado Gold Corporation	3,0 %
Badger Infrastructure Solution	2,9 %
Hammond Power Solutions Inc.	2,9 %
Centamin PLC	2,7 %
Stella-Jones	2,6 %
Docebo Inc.	2,6 %
Equitable Group	2,6 %
Lightspeed Commerce Inc.	2,6 %
TOTAL	28,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 88

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

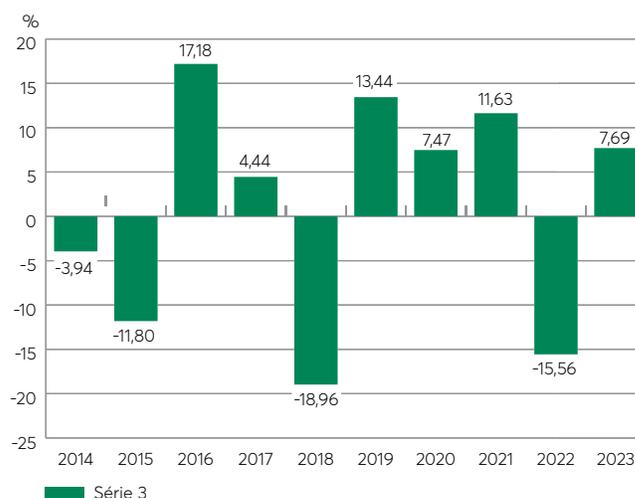
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 11 décembre 2006 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 344 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,86 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000

Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 2 007

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 14,77

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 136

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

11,77 %

Dépôt minimal :

500 \$

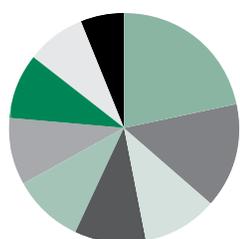
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
DRI Healthcare Trust	4,2 %
Atco	3,7 %
Equitable Group	3,6 %
Boyd Group Services	3,3 %
Empire Company	3,1 %
PHX Energy Services	3,1 %
Headwater Exploration	3,1 %
AltaGas	3,0 %
Winpak	2,9 %
FirstService Corporation	2,7 %
TOTAL	32,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2023



21,9 %	Énergie
14,7 %	Produits industriels
10,6 %	Matériaux
10,0 %	Immobilier
9,8 %	Consommation de base
9,4 %	Technologies de l'information
9,2 %	Services financiers
8,4 %	Services publics
6,0 %	Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

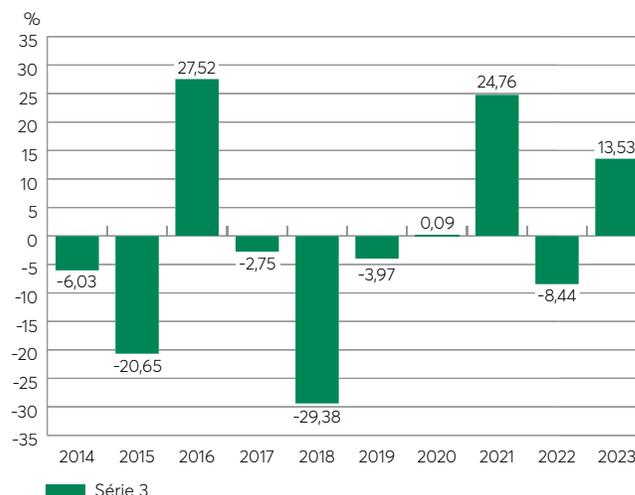
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 954 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,78 %

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000

Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 4 618

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 12,19

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 379

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,69 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

23,30 %

Dépôt minimal :

500 \$

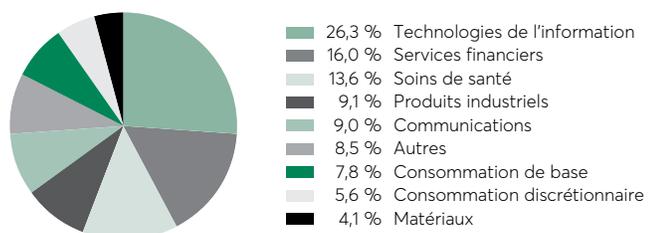
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	9,1 %
Alphabet Classe A	5,1 %
Apple	4,1 %
JPMorgan Chase & Company	2,9 %
ConocoPhillips Company	2,7 %
NVIDIA Corporation	2,6 %
Amazon.com	2,4 %
Visa	2,3 %
Mastercard	2,0 %
Vertex Pharmaceuticals	1,9 %
TOTAL	35,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

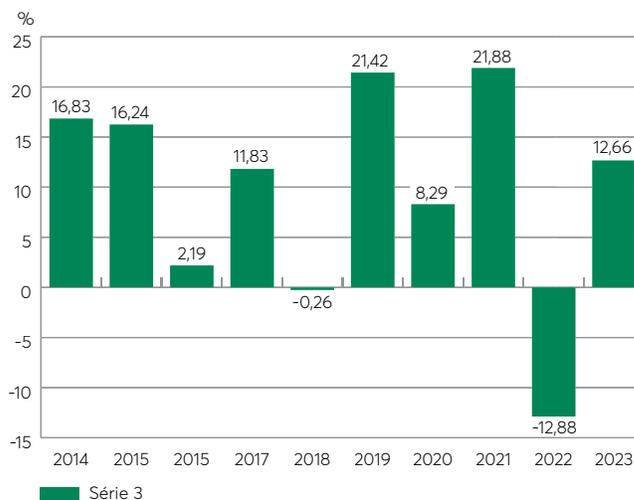
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour Série 3 détient maintenant 2 438 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,69 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 2 092

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 13,60

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 3 : 154

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

37,59 %

Dépôt minimal :

500 \$

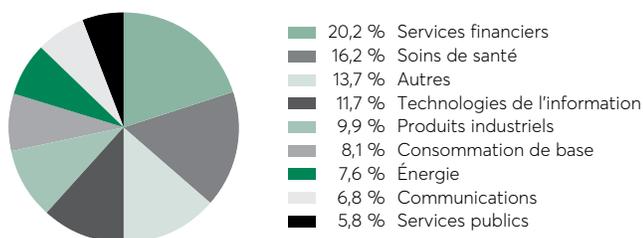
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	3,2 %
Unilever	2,5 %
Merck & Company	2,5 %
Chevron Corporation	2,4 %
Medtronic	2,3 %
Pfizer	2,2 %
UnitedHealth Group	2,2 %
American Express Company	2,1 %
Cognizant Technology Solutions Corporation	2,1 %
Wabtec	2,0 %
TOTAL	23,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 66

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

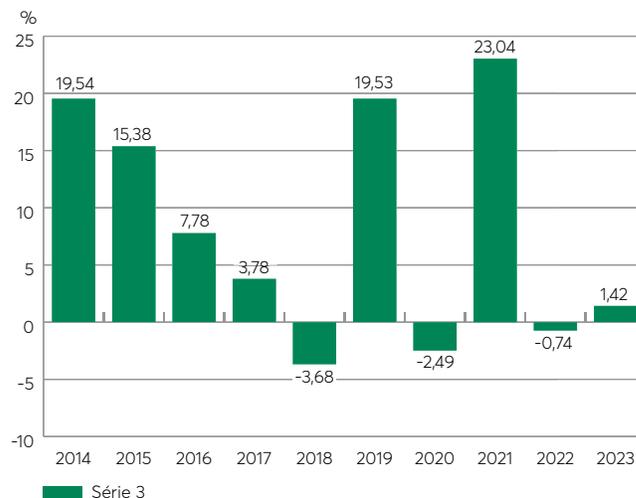
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 794 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,20 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :

Série 3 : 3 027

Valeur liquidative par Part :

Série 3 : 9,58

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 3 : 316

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 3 : 3,63 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

10,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

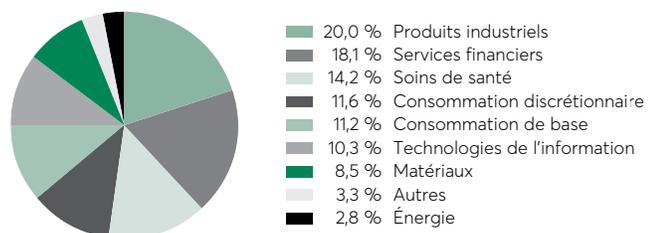
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Air Liquide	3,1 %
Nestlé	3,1 %
Schneider Electric	3,1 %
Capgemini SE	2,4 %
SAP SE	2,3 %
Roche Holding AG	2,3 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	2,3 %
Hitachi	2,2 %
Compass Group PLC	2,2 %
Novo Nordisk	2,1 %
TOTAL	25,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 80

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

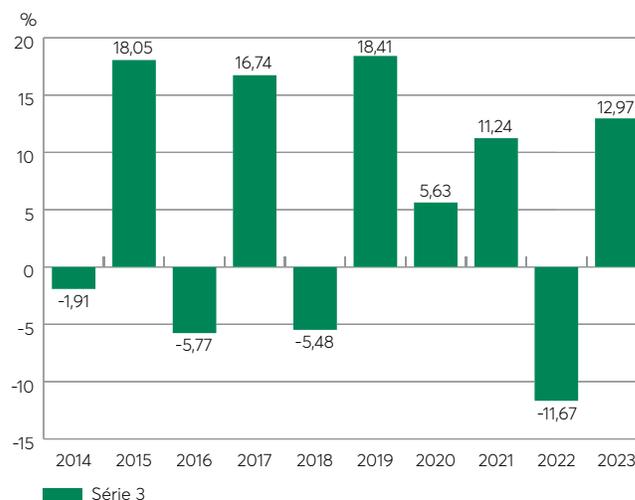
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 509 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,63 %

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



La notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime Millénia III et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, elle comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Millénia III et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.